



décrétant un emprunt de 110 000 \$ pour les coûts supplémentaires pour la réalisation des travaux d'installation d'un nouveau système de traitement des eaux usées sur la rue de Ronchamp, y incluant tous les honoraires pour les services professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 110 000 \$

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 15 juillet 2019 à 19 h, dans la Salle Rousseau-Vermette de la Place des citoyens située au 999, boulevard de Sainte-Adèle à Sainte-Adèle, province de Québec à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur Pierre Lafond Conseiller du district 1
Monsieur Robert Bélisle Conseiller du district 3
Monsieur Martin Jolicoeur Conseiller du district 4
Madame Frédérike Cavezzali Conseillère du district 5
Madame Céline Doré Conseillère du district 6

Sous la présidence de monsieur le maire suppléant Roch Bédard.

Madame la mairesse Nadine Brière est absente pour toute la durée de la séance.

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire installer un nouveau système pour le traitement des eaux usées sur le territoire de la Ville ;

ATTENDU QUE la ville ne détient actuellement pas les fonds requis pour payer le montant des rénovations ;

ATTENDU QUE le règlement 1273 décrète un emprunt et une dépense pour un montant de 402 000\$, lequel a été adopté par le conseil le 18 mars 2019 ;

ATTENDU QUE le règlement 1273 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mai 2018 ;

ATTENDU QUE les prix des soumissions pour la réalisation des travaux sont supérieurs aux estimations préparées par Wood, lesquelles sont annexées au règlement 1273;

ATTENDU QUE, selon le Consultant, les travaux sont de plus grande envergure et sont plus complexe que prévu ;

ATTENDU QUE, suite à l'ouverture des soumissions, il est nécessaire d'amender le règlement 1273 pour décréter un emprunt supplémentaire pour payer les coûts des travaux, y incluant tous les frais inhérents ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 18 juin 2019 par monsieur le conseiller Robert Bélisle ;

ATTENDU Qu'un projet de règlement a été présenté avec l'avis de motion ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal 3 jours avant la présente séance ;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à emprunter une somme supplémentaire de 110 000 \$ pour procéder à l'installation d'un nouveau système de traitement des eaux usées sur la rue de Ronchamp, en y incluant tous les honoraires pour des services professionnels (ingénieur pour la surveillance, notaire, arpenteur), tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

Les estimations détaillées des coûts sont préparées par la trésorière, madame Brigitte Forget datée du 28 juin 2019 sous l'annexe A. Le bordereau de prix de la compagnie David Riddell Excavation/Transport daté du 14 juin 2019 ainsi que l'analyse des soumissions de monsieur David Granger, ing. de la firme Wood group, datée du 17 juin 2019 sont également joints au présent règlement sous l'annexe B.

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder un montant de 110 000 \$ pour les fins du présent règlement, tel que prévu à l'annexe A.

Article 3 Terme de l'emprunt

L'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation – Réseau d'égout sanitaire et pluvial

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection du système de traitement des eaux usées de la rue Ronchamp, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par les systèmes municipaux d'égout sanitaire et pluvial du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en brun sur le plan joint à l'annexe C et daté du 18 juin 2019, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Affectation

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou toute subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 7 Disposition finale

Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement	18 juin 2019
Adoption	15 juillet 2019
Approbation des personnes habiles à voter	23 juillet 2019
Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	23 septembre 2019
Entrée en vigueur	25 septembre 2019

(s) Nadine Brière (s) Yan Senneville			
(s) Nadine Brière	(s) Yan Senneville		
Nadine Brière Mairesse	Yan Senneville Greffier		

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT 1273-1

En vertu de l'article 357 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19 :

« Règlement 1273-1 décrétant un emprunt de 110 000 \$ pour les coûts supplémentaires pour la réalisation de l'installation d'un nouveau système de traitement des eaux usées sur la rue de Ronchamp, y incluant tous les honoraires pour les services professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 110 000 \$»

Par le conseil	15 juillet 2019		
Par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	23 septembre 2019		

(s) Nadine Brière	(s) Yan Senneville
Nadine Brière	Yan Senneville
Mairesse	Greffier

"ANNEXE A" VILLE DE SAINTE-ADÈLE

Coûts supplémentaires - Installation d'un nouveau système de traitement des eaux usées sur la rue Ronchamp

RÈGLEMENT 1273-1

C-04	4	4	
Cout	aes	travaux	

Coût des travaux (Annexe B)

79 102 \$

Frais incidents

Taxes
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)
Frais de financement

22 050 \$ 3 801 \$ 30 898 \$

5 047 \$

Coût total du projet

110 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans

110 000 \$

Brigitte Forget CPA, CGA Trésorière Le 28 juin 2019



C.7 BORDEREAU DE SOUMISSION

Projet TX 17 0077 01

Ville de Sainte-Adèle

Remplacement de l'installation septique rue de Ronchamp

Item	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total
1	Organisation du Chantier: arpentage, bureau de chantier, coordination, nettoyage journalier des surfaces, frais généraux	1	Global	29,568.11	29,568.11
2	Acquisition et déchargement du système de traitement par entrepreneur : Filière PremierTech MBBR, bâtiment technique, filtres coco, UV et déphosphatation Dossier Premier Tech Aqua: 6041 - Développement rue de Ronchamp Ste-Adèle	1	Global	138,618.90	138,618.90
3	Acquisition, transport et déchargement de: fosse septique, bassin d'égalisation, regard d'égout et accessoires (cheminées, couverts, etc.)	Global	41,057.25	41,057.25	
4	Acquisition, transport et déchargement de : Douche oculaire HAWS SFU811, bassin de confinement EcoPolyBlend, baril de coagulant Pass 10 (170 litres) et filtres au charbon (4) Sweet Air	1	Global	7,205.65	7,205.65
5	Installation et raccordement des composantes				
5,1	Déboisement incluant élimination hors-site des arbres coupés	200	m²	20.37	4,074.00
5,2	Excavation et construction de la dalle de béton pour bâtiment technique préfabriqué	1	Global	3,797.36	3,797.36
5,3	Transformation de la fosse septique actuelle en fosse de rétention pour la durée des travaux.	1	Global	346.11	346.11
5,4	Excavation, installation, raccordements et isolation de: Fosse septique (1), bassin d'égalisation (1), réacteur MBBR (1), Décanteur, filtres Coco (3), bâtiment technique (1), conduites. Assemblage des composantes du système, y compris les unités de polissage Ecoprocess Filtre Coco.	1	Global	46,170.43	46,170.43
5,5	Provision pour acquisition et mise en place du système de contrôle des odeurs avec air entraîné (option)	1	Global	3,385.51	3,385.51
5,6	Raccordements électriques du bâtiment technique et des composantes du système	1	Global	17,576.03	17,576.03
5,7	Mesures de protection de l'environnement (matelas protecteur, rideau de turbidité, batardeau [si requis], etc.)	1	Global	5,076.28	5,076.28
5,8	Excavation, Installation, isolation de la conduite d'effluent et de l'émissaire en rive, remblaiement.	80	m. lin.	248.30	19,864.00
5,9	Mise à l'essai et mise en service du système	1	Global	2,354.51	2,354.51
5,10	Terrassement final (terre végétale, ensemencement hydraulique, matelas anti-érosion) (littoral exclu)	1	Global	4,709.21	4,709.21
5,11	Revégétalisation du littoral et des secteurs déboisés	1	Global	12,011.71	12,011.71



TX17007701 | Avril 2019 Page



Item	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total
6	Vidange de la fosse en place durant les travaux de chantier	32 000	Gallons	0.29	9,280.00
7	Suivi des travaux de revégétalisation et remise d'un rapport annuel	2	Année	2,386.25	4,772.50
8	Formation du personnel municipal pour l'opération du système (2 heures)	Opération 2 Séance de formation 345.00			
9	Prix unitaires pour l'élimination des déblais				
9,1	Sols non contaminés - plage de contamination <a< td=""><td>500</td><td>tonne métrique</td><td>14.09</td><td>7,045.00</td></a<>	500	tonne métrique	14.09	7,045.00
9,2	Sols contaminés - plage de contamination A-B	160	tonne métrique	36.24	5,798.40
9,3	Sols contaminés - plage de contamination B-C	80	tonne métrique	49.47	3,957.60
9,4	Sols contaminés - plage de contamination >C	40	tonne métrique	104.38	4,175.20
10	Prévision pour travaux imprévus	1	•	-	5 000,00\$
	ı			SOUS- TOTAL	377,784.07
				TPS (5%)	18,889.20
				TVQ (9,975%)	37,683.96
				TOTAL ⁽¹⁾	434,357.23

(1) Reporter le montant à la page 1 du cahier C

N.B.

- Les quantités indiquées ci-haut sont sujettes à être modifiées à la hausse ou à la baisse en fonction des résultats et selon les indications du consultant. De plus, certains articles pourraient être retranchés sans qu'il n'y ait de pénalité pour la ville et sans affecter le taux unitaire.
- Advenant une erreur de multiplication pour établir le résultat de la colonne « Total », ce sont les chiffres des colonnes « Quantité » et « Prix unitaires » qui prévaudront. Le soumissionnaire doit compléter toutes les cases.

Paraphe

wood



Le 17 juin 2019

Wood – Solutions en environnement & infrastructure, une division de Wood Canada limitée 574, boul. des Laurentides Local C Piedmont (Québec) JOR 1K0 1 866 943-26320

www.woodplc.com

Madame Louise Yale Chargée de projet, Services techniques Ville de Sainte-Adèle 1381, boul. de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf.: TX17007701 V/Réf.: AO GEN-2019-008

Objet : Remplacement de l'installation septique communautaire de la rue de Ronchamp Sommaire de l'analyse des soumissions – AO GEN-2019-008

Madame,

Suite à l'ouverture des soumissions reçues à vos locaux et dans le cadre du projet de remplacement de l'installation septique communautaire de la rue de Ronchamp, voici les observations et commentaires que Wood a à formuler.

Soumissionnaires

Trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre :

- Excapro inc. (RBQ 5708-8288-01)
- Inter Chantiers inc. (RBQ 5688-5932-01)
- David Riddell Excavation / Transport (RBQ 8295-1831-41)

Les trois soumissionnaires détiennent la licence requise pour procéder à des travaux de construction de systèmes d'assainissement autonome. Parmi la liste de projets réalisés qui a été soumise par les soumissionnaires, seul David Riddell Excavation / Transport a présenté un projet qui semble similaire à celui dont l'appel d'offres GEN-2019-008 fait l'objet.

Échéancier

Les soumissionnaires ont fourni un échéancier des travaux à réaliser :

- Le délai de réalisation pour Excapro inc. s'étend sur 6 semaines et inclut le délai de fabrication des équipements par Premier Tech. Le temps d'installation des composantes est de 5,5 semaines. Un délai supplémentaire de 1 semaine est prévu pour la formation des employés de la Ville.
- Le délai de réalisation pour Inter Chantiers inc. s'étend sur 12 semaines et inclut le délai de fabrication des équipements par Premier Tech. Le temps d'installation des composantes est de 4 semaines.
- Le délai de réalisation pour David Riddell Excavation / Transport s'étend sur 4 semaines et n'inclut pas le délai de fabrication des équipements par Premier Tech.



Sous-traitants

- Le soumissionnaire Excapro prévoit avoir recours à quatre (4) sous-traitants pour la réalisation du projet : Enviro Sani-Nord (pompage), Paysagistes Northland inc. (aménagement paysager), Canalisation H2Eau 2016 inc. (essais), Premier Tech Agua (mise en opération).
- Le soumissionnaire David Riddell Excavation / Transport prévoit avoir recours à trois (3) sous-traitants pour la réalisation du projet : Sani-Nord (pompage), Les entreprises PLG Lauzon inc. (électricité) et Rossignol (ensemencement hydraulique).
- Le soumissionnaire Inter Chantiers inc. n'a pas fourni de liste de sous-traitants.

Coûts des travaux

Les prix des soumissions ont été compilés dans un tableau de comparaison (pièce jointe à la présente lettre).

Les coûts totaux soumis au bordereau sont les suivants :

- Excapro inc.: 520 751,86 \$ (taxes incluses);
- Inter Chantiers inc.: 465 218,32\$ (taxes incluses);
- David Riddell Excavation / Transport: 434 357,23\$ (taxes incluses).

Les coûts estimés par Wood pour la réalisation des travaux étaient au montant de 343 410,78 \$ (taxes incluses). Il faut noter toutefois que, tel que montré au tableau mis en pièce jointe, certains items ont été modifiés ou ajoutés entre la date de publication de l'estimation de Wood et celle de la publication de l'appel d'offres. Les ajouts suivants ont été effectués :

- Ajout d'une provision pour la mise en place d'un système de traitement des odeurs, ce qui a impliqué l'agrandissement du bâtiment technique projeté et de la dalle de béton;
- À la demande du MELCC, ajout de l'exigence de suivre l'évolution de la revégétalisation sur une période de deux (2) ans après la fin des travaux;
- Ajout de la douche oculaire et du bassin anti-déversement;
- Ajout de deux (2) séances de formation du personnel de la Ville.

Les coûts soumis par les entrepreneurs sont tout de même plus élevés que ceux anticipés. Le délai de réalisation du projet varie de 4 à 5,5 semaines, selon l'entrepreneur considéré. Sur la base de projets similaires réalisés dans le passé, le délai de réalisation estimé par Wood était de 2 semaines.

Une certaine variabilité dans les prix soumis a été observée, surtout en ce qui concerne les items suivants :

- L'organisation du chantier;
- L'acquisition, le transport et le déchargement de la douche oculaire, du baril de coagulant et du bassin de confinement;
- Les coûts de déboisement;
- L'excavation, l'installation, les raccordements l'isolation et l'assemblage de: la fosse septique, du bassin d'égalisation, du réacteur MBBR, du décanteur, des filtres Coco, du bâtiment technique, et des conduites;
- Les mesures de protection de l'environnement et la revégétalisation des rives;
- Les raccordements électriques;
- Le terrassement final.

En tenant compte du fait que, suite à l'analyse par le Greffier, la soumission fournie par David Riddell Excavation / Transport est conforme et que cet entrepreneur a soumis le prix le plus bas, nous sommes d'avis que les travaux décrits dans l'appel d'offres GEN-2019-008 devraient lui être confiés.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

David Granger, ing. Chargé de projets

DG/bs

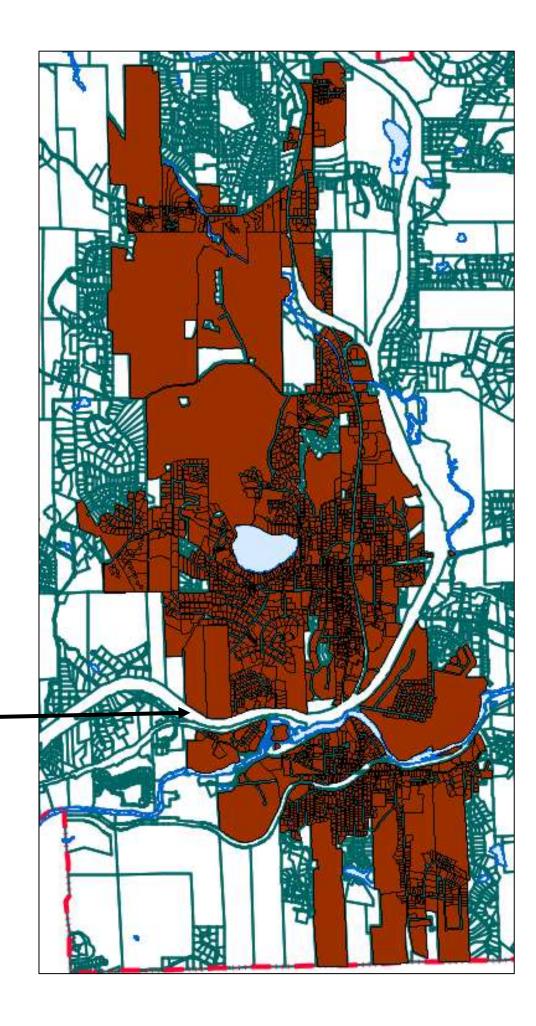
P:\Project\2017\TX 17 0077 01 Ville Ste-Adèle - Installation septique Ronchamp\5.0 Rapport et calculs\5.6 Devis\AO Public\TX17007701 - Analyses soumissions - DG.docx





WO	04	
WO	OO.	

				Excap	oro inc.	Inter C	hantier	David Ridde	II Excavation		Estimation de janvier 2019
Item	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total	Prix unitaire	Total	Prix unitaire	Total	Prix unitaire	Commentaire
1	Organisation du Chantier: arpentage, bureau de chantier, coordination, nettoyage journalier des surfaces, frais généraux	1	Global	\$7 282,82	\$7 282,82	\$15 256,58	\$15 256,58	\$29 568,11	\$29 568,11	\$5 000,00	
2	Acquisition et déchargement du système de traitement par entrepreneur : Filière PremierTech MBBR, bâtiment technique, filtres coco, UV et déphosphatation <u>Dossier Premier Tech Aqua: 6041 - Développement rue de</u> <u>Ronchamp Ste-Adèle</u>	1	Global	\$123 000,00	\$123 000,00	\$135 720,78	\$135 720,78	\$138 618,90	\$138 618,90	\$115 170,00	Prix de janvier 2019 de Premier Tech (+10%). N'incluait pas le système de contrôle des odeurs et le bâtiment technique agrandi.
3	Acquisition, transport et déchargement de: fosse septique, bassin d'égalisation, regard d'égout et accessoires (cheminées, couverts, etc.)	1	Global	\$45 017,05	\$45 017,05	\$41 468,37	\$41 468,37	\$41 057,25	\$41 057,25	\$39 500,00	Selon Soumission de Boisclair
	Acquisition, transport et déchargement de : Douche oculaire HAWS SFU811, bassin de confinement EcoPolyBlend, baril de coagulant Pass 10 (170 litres) et filtres au charbon (4) Sweet Air	1	Global	\$4 909,77	\$4 909,77	\$10 383,93	\$10 383,93	\$7 205,65	\$7 205,65	non prévu	Prix au détail de la douche: 2 729\$, Prix du bassin anti-déversement: 300 à 500\$ Baril d'alun : ~ 400\$ Filtres au charbon: environ 100 \$ chacun x 4 unités = 400\$
5	Installation et raccordement des composantes										
5,1	Déboisement incluant élimination hors-site des arbres coupés	200	m²	\$52,40	\$10 480,00	\$10,00	\$2 000,00	\$20,37	\$4 074,00	\$2 000,00	
5,2	Excavation et construction de la dalle de béton pour bâtiment technique préfabriqué	1	Global	\$4 490,27	\$4 490,27	\$7 072,35	\$7 072,35	\$3 797,36	\$3 797,36	inclus dans "installation et raccordement des composantes"	
5,3	Transformation de la fosse septique actuelle en fosse de rétention pour la durée des travaux.	1	Global	\$1 501,30	\$1 501,30	\$992,66	\$992,66	\$346,11	\$346,11	inclus dans "installation et raccordement des composantes"	
5,4	Excavation, installation, raccordements et isolation de: Fosse septique (1), bassin d'égalisation (1), réacteur MBBR (1), Décanteur, filtres Coco (3), bâtiment technique (1), conduites. Assemblage des composantes du système, y compris les unités de polissage Ecoprocess Filtre Coco.	1	Global	\$95 955,70	\$95 955,70	\$82 672,25	\$82 672,25	\$46 170,43	\$46 170,43	\$33 410,00	
5,5	Provision pour acquisition et mise en place du système de contrôle des odeurs avec air entraîné (option)	1	Global	\$2 182,12	\$2 182,12	\$1 630,00	\$1 630,00	\$3 385,51	\$3 385,51	non prévu	
5,6	Raccordements électriques du bâtiment technique et des composantes du système	1	Global	\$10 910,59	\$10 910,59	\$7 728,57	\$7 728,57	\$17 576,03	\$17 576,03	inclus dans "installation et raccordement des composantes"	
5,7	Mesures de protection de l'environnement (matelas protecteur, rideau de turbidité, batardeau [si requis], etc.)	1	Global	\$46 298,53	\$46 298,53	\$6 177,76	\$6 177,76	\$5 076,28	\$5 076,28	\$3 000,00	
5,8	Excavation, Installation, isolation de la conduite d'effluent et de l'émissaire en rive, remblaiement.	80	m. lin.	\$391,01	\$31 280,80	\$385,62	\$30 849,60	\$248,30	\$19 864,00	\$16 000,00	
5,9	Mise à l'essai et mise en service du système	1	Global	\$5 455,29	\$5 455,29	\$3 014,88	\$3 014,88	\$2 354,51	\$2 354,51	\$1 200,00	
5,1	Terrassement final (terre végétale, ensemencement hydraulique, matelas anti-érosion) (littoral exclu)	1	Global	\$14 729,29	\$14 729,29	\$10 383,93	\$10 383,93	\$4 709,21	\$4 709,21	\$2 500,00	
5,11	Revégétalisation du littoral et des secteurs déboisés	1	Global	\$5 455,29	\$5 455,29	\$3 367,76	\$3 367,76	\$12 011,71	\$12 011,71	\$4 000,00	
5,12	Obturation de la fosse septique et du préfiltre en place	1	Global	\$1 636,59	\$1 636,59	\$606,21	\$606,21	\$1 250,31	\$1 250,31	inclus dans "installation des composantes"	
6	Vidange de la fosse en place durant les travaux de chantier	32 000	Gallons	\$0,38	\$12 160,00	\$0,53	\$16 960,00	\$0,29	\$9 280,00	\$6 400,00	
7	Suivi des travaux de revégétalisation et remise d'un rapport annuel	2	Année	\$2 182,12	\$4 364,24	\$325,00	\$650,00	\$2 386,25	\$4 772,50	non prévu	Exigence du MELCC reliée au Certificat d'autorisation
8	Formation du personnel municipal pour l'opération du système (2 heures)	2	Séance de formation	\$1 091,06	\$2 182,12	\$1 000,00	\$2 000,00	\$345,00	\$690,00	non prévu	
9	Prix unitaires pour l'élimination des déblais										
9,1	Sols non contaminés - plage de contamination <a< td=""><td>500</td><td>tonne métrique</td><td>\$5,84</td><td>\$2 920,00</td><td>\$12,44</td><td>\$6 220,00</td><td>\$14,09</td><td>\$7 045,00</td><td></td><td></td></a<>	500	tonne métrique	\$5,84	\$2 920,00	\$12,44	\$6 220,00	\$14,09	\$7 045,00		
9,2	Sols contaminés - plage de contamination A-B	160	tonne métrique	\$42,86	\$6 857,60	\$38,74	\$6 198,40	\$36,24	\$5 798,40	\$33 750,00	Le coût global dépendra de la caractérisation des piles
-	Sols contaminés - plage de contamination B-C	80	tonne métrique	\$42,86	\$3 428,80	\$48,74	\$3 899,20	\$49,47	\$3 957,60		
	Sols contaminés - plage de contamination >C Prévision pour travaux imprévus	40 1	tonne métrique -	\$135,70 -	\$5 428,00 \$5 000,00	\$109,31	\$4 372,40 \$5 000,00	\$104,38	\$4 175,20 \$5 000,00	\$36 753,00	Inclut les coûts estimés pour prolongement du réseau électrique
\vdash	-		SOUS-TOTAL		\$452 926,17		\$404 625,63		\$377 784,07	\$298 683,00	
			TPS (5%)		\$22 646,31		\$20 231,28		\$18 889,20	\$14 934,15	
			TVQ (9,975%)		\$45 179,39		\$40 361,41		\$37 683,96	\$29 793,63	
			TOTAL ⁽¹⁾		\$520 751,86		\$465 218,32		\$434 357,23	\$343 410,78	



Autoroute 15

VILLE DE SAINTE-ADÈLE



PLAN DE TAXATION -Pour l'installation d'un nouveau système de traitement des eaux usées sur la rue de Ronchamp (coûts supplémentaires)

immeubles dans le bassin de taxation de l'égout sanitaire et pluvial lequel est sélectionné en brun 18 juin 2019

Annexe C RÈGLEMENT 1273-1